

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 février 2026

### Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 : une trajectoire financière solide et maîtrisée

Le Conseil municipal de Creil s'est réuni ce lundi 16 février 2026, au cours duquel a notamment été présenté le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2026. Cette présentation a permis d'exposer les grandes orientations financières de la Ville pour l'année à venir et de confirmer la solidité de la situation budgétaire de Creil. Elle illustre également la capacité de la municipalité à poursuivre les investissements d'avenir nécessaires tout en garantissant l'équilibre financier indispensable à la bonne gestion de la commune.

**En 2025, la Ville a réalisé 28,85 millions d'euros d'investissements.** Pour 2026, le niveau d'investissement sera identique, traduisant la volonté de poursuivre les projets déjà engagés et de maintenir le même rythme d'effort au service de la transformation de Creil. La municipalité entend ainsi continuer à rénover ses infrastructures, moderniser ses équipements scolaires et améliorer concrètement le cadre de vie des habitants.

Ces investissements s'inscrivent dans une trajectoire financière maîtrisée. **En 2025, l'excédent de fonctionnement a dépassé 8,6 millions d'euros. Pour 2026, la capacité d'autofinancement prévisionnelle s'établit à 9,1 millions d'euros.** Ce niveau d'épargne permet de financer les projets structurants sans recourir à un endettement excessif. La dette de la Ville demeure maîtrisée et stable, garantissant des marges de manœuvre suffisantes pour faire face aux aléas et poursuivre une gestion prudente et responsable. Cette maîtrise de la dette témoigne d'une vision de long terme et d'une gouvernance financière rigoureuse.

Parmi les projets structurants portés en 2026 figure **l'extension de la crèche Arc-en-Ciel, qui passera de 40 à 60 berceaux. Ce projet représente un investissement global de 2,2 millions d'euros, dont plus de 1,2 million d'euros financés par la Ville.** Il répond à un besoin concret des familles creilloises et s'inscrit pleinement dans la priorité donnée à la petite enfance.

La transition énergétique constitue également un axe fort de l'action municipale, avec **1,73 million d'euros consacrés à l'éclairage public et au passage en LED**, permettant à la fois des économies d'énergie durables et une amélioration du cadre de vie. **Une enveloppe de 1,12 million d'euros sera dédiée aux voiries communales** afin de poursuivre l'entretien et la modernisation de l'espace public. Enfin, **la végétalisation de la cour de l'école Nerval bénéficiera d'un investissement de 425 000 euros**, illustrant l'engagement de la Ville en faveur de la qualité environnementale et du bien-être des enfants.

Comme en 2025, le budget sera équilibré et sincère, conformément aux exigences légales. Il convient de rappeler que l'insincérité budgétaire suppose soit une volonté de dissimulation, soit une inexactitude manifeste et grave dans les prévisions. Contrairement à ce que certaines critiques avaient laissé entendre sur le budget 2025, aucun élément factuel n'est venu étayer de telles affirmations. Aucune sous-estimation des recettes n'a été constatée.

#### Contact presse :

Cabinet de la Maire – Laurent BLOQUET, Chef de cabinet

Tél. : 03 44 29 67 42 - Email : l.blocquet@mairie-creil.fr

Bien au contraire, la Ville de Creil a perçu 689 189 euros de recettes supplémentaires en fonctionnement et une recette de 3,7 millions d'euros en investissement supplémentaire, soit un total de recette cumulé de 4,4 millions d'euros. Aucune sous-estimation des dépenses obligatoires n'a été démontrée.

L'État a confirmé que la Ville disposait des marges nécessaires pour faire face à ses engagements et assurer le financement de ses dépenses, validant ainsi la cohérence et la fiabilité de sa stratégie budgétaire.

**Le Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 confirme ainsi une trajectoire financière solide, stable et maîtrisée, au service d'un projet municipal ambitieux et responsable pour Creil.**

**Contact presse :**

Cabinet de la Maire – Laurent BLOCQUET, Chef de cabinet  
Tél. : 03 44 29 67 42 - Email : l.blocquet@mairie-creil.fr